

« Puis, dans l'ancien et vaste réfectoire du monastère, on placerait une bibliothèque ou salle de travail dans laquelle seraient disposés tous les livres et documents relatifs à l'histoire de la ville, comprenant tous les historiens anciens et modernes, les biographies, la bibliographie lyonnaise, les descriptions de monuments et d'édifices anciens et modernes, civils et religieux, etc, etc.... Cette collection qu'on formerait à l'aide de celle des archives de la ville, des doubles de la bibliothèque du Lycée et de celle du Palais des Beaux-Arts, serait d'un secours puissant pour les archivistes, pour les personnes qui travaillent aux archives, comme pour ceux qui visiteraient le musée historique.

« Enfin, Monsieur le préfet, la Commission pense qu'on pourrait aussi établir, dans un local spécial, une bibliothèque archéologique qui manque à Lyon et qui serait si utile pour les nombreux érudits qui étudient maintenant, avec un si louable empressement et une infatigable persévérance, les monuments de tous les âges et de toutes les nations. Cette bibliothèque, unique dans son espèce et si importante en même temps, pourrait être formée très-facilement et sans frais, par les ouvrages de ce genre, répartis dans nos diverses bibliothèques, et par les dons de l'État et des particuliers. La Société littéraire, qui possède aussi la plupart des ouvrages d'histoire et d'archéologie publiés par les Sociétés, mais dont elle ne peut jouir faute d'un local convenable, serait aussi, sans nul doute, heureuse de se voir assigner une salle spéciale dans le monastère des Carmes et de confondre sa bibliothèque avec celle qu'on formerait à côté du dépôt des archives de la ville.

« Quant à l'église du monastère, on lui conserverait sa destination primitive. Quoique saccagée par les hordes